

RÈGLEMENT DU CONCOURS *Mon quartier, ma ville en français*

Concours du réseau des Alliances françaises de Roumanie – Francophonie 2022

I. ORGANISATEURS

Réseau des Alliances françaises de Roumanie

II. PARTICIPANTS

Concours ouvert aux 13-25 ans dans deux catégories :

- 13-17 ans
- 18-25 ans

Possibilité de participer seul ou en duo pour les mineurs, seul pour les majeurs.

III. OBJET DU CONCOURS

- Présenter, sous format d'une capsule vidéo, un ou plusieurs quartiers de sa ville en français, en mettant l'accent sur les aspects culturels et linguistiques qui rapprochent les deux pays.
- La vidéo sera faite en mode reportage, avec le participant en mode selfie (on voit le participant parler devant les lieux qu'il présente).
- Le participant s'exprime en français. Il peut incruster des sous-titres s'il le souhaite.
- La vidéo ne dépassera pas 5mn.
- L'enregistrement sera fait sous format avi ou mp4
- Le titre de cet enregistrement se fera selon le modèle suivant : NOM_Ville_age (exemple : IANCU_Constanta_19)
- Le Nom, Prénom, âge et ville du candidat (ou des candidats si participants mineurs en duo) doivent aussi apparaître dans la vidéo (au choix : en introduction, en conclusion, en sous-titre).

IV. FORMAT DU CONCOURS

1/ les candidats s'inscrivent au concours en remplissant le formulaire sur le lien suivant : [participer au concours Réseau des Alliances françaises de Roumanie – Mon quartier, ma ville en français](#).

2/ Ils envoient leur production (voir III) par mail ou par une plateforme d'envoi de fichiers lourds (ex : wetransfer) à l'Alliance française de leur région. Les adresses d'envoi sont les suivantes :

Alliance française	@ d'envoi
BRASOV	alliancefrancaisebv@yahoo.fr
CONSTANTA	afconstantat@yahoo.fr
PITESTI	alliance_fr_pitesti@yahoo.fr
PLOIESTI	alliance_francaise@hotmail.com
SUCEAVA	aliantafrancezasv@gmail.com

La **date limite d'envoi des fichiers est fixée au 31 mars 2022**. Passé ce délai, aucun fichier ne sera examiné.

V. EVALUATION

L'évaluation portera sur la qualité du contenu, la pertinence par rapport au sujet proposé, la phonétique, le sens artistique et la qualité du produit (son, image). La vidéo peut être accompagnée

par un fond sonore à faible volume, au choix du participant. La fin de la vidéo devra mentionner la(les) artistes et chansons/musiques utilisés.

La pré-sélection sera assurée par les équipes de chaque AF. Un jury international visionnera les capsules vidéos retenues après cette pré-sélection.

VI. PRIX

Les résultats du concours seront communiqués dans la première quinzaine du mois d'avril après délibération du jury.

Plusieurs lots seront décernés pour la catégorie mineurs. La catégorie 18-25 sera récompensée par une bourse de stage en France à l'été 2022* et des lots.

**1^{er} prix : seuls les candidats majeurs au 30 juin 2022 de nationalité roumaine pourront prétendre au premier prix. Celui-ci est constitué d'une bourse de stage en France de 15 jours. Cette bourse couvre l'ensemble des frais sur le territoire français. Le transport international (et le cas échéant de province à Bucarest) aller-retour sera à la charge du lauréat ou de la lauréate.*

VII. COMMUNICATION

Chaque participant autorise l'IFRO et ses partenaires à publier sur son site internet www.institutfrancais.ro et les réseaux sociaux (comptes de l'IFRO et comptes partenaire) la vidéo de sa participation, son NOM, Prénom, âge et ville d'origine s'il est lauréat du concours.

En soumettant sa candidature, chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les conditions.